

# Nouvelle passe d'armes PS-CDH

ALLOCATIONS FAMILIALES Céline Frémault n'accepte pas l'ultimatum de Rudi Vervoort

Comme dans tous les couples qui battent de l'aile, la question des enfants reste la plus délicate. Entre le PS et le CDH bruxellois, on se partage les allocations familiales. Depuis le début de la législature, tous savaient que ce dossier serait le plus complexe, d'autant que les francophones n'étaient pas demandeurs de cette modification dans la sécurité sociale issue de la dernière réforme de l'Etat. Aujourd'hui, il pourrait bien être la goutte d'eau qui fait déborder le vase bruxellois, à la limite du trop-plein depuis la crise politique de juin dernier.

« Je n'accepte pas l'ultimatum posé par Rudi Vervoort (PS). Je pensais que cet homme avec qui je travaille depuis de nombreuses années savait que je ne fonctionnais pas ainsi. » La ministre en charge du dossier, Céline Frémault (CDH), ne mâche plus ses mots après les propos de Rudi Vervoort dans *L'Écho* samedi. Le ministre-président bruxellois y expliquait qu'il souhaitait reprendre la main sur le dossier pour qu'il aboutisse avant Pâques. De plus, il prône un modèle de basculement du nouveau système vers l'ancien pour toutes les familles au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Une majorité alternative ? Ce serait « une rupture »

« Nous ne sommes pas opposés au basculement, il faut arrêter de

croire cela, ajoute Céline Frémault. Ce que je ne veux pas, c'est que cela soit le point de départ de la discussion. Mettons-nous d'abord d'accord sur le principe de base, sur le type de système que nous voulons et ensuite, nous verrons si nous basculons ou pas et le coût que cela engendre. » Pour le CDH, il faut un montant de base élevé se rapprochant de celui de la Wallonie, à savoir 150 euros. Cela éviterait une concurrence entre les Régions et une trop importante différence de montant en cas de déménagement. En plus, pour les humanistes, cela donne un signal fort pour les classes moyennes qui doivent rester à Bruxelles. Un montant de base fort est aussi une manière de mener une politique plus égalitaire, « mais nous conservons les suppléments sociaux en fonction des revenus ou de la composition du ménage. Pour nous, une famille monoparentale, nombreuse ou ayant de bas revenus doit toucher une aide supplémentaire. Je tiens aussi à rester extrêmement vigilante par rapport aux femmes seules et à la trappe au foyer. Des femmes ne doivent pas choisir entre travailler et obtenir des allocations familiales. »

Ce n'est qu'après s'être mis d'accord sur cela que la ministre souhaite aborder la question du basculement : « Le surcoût peut être payé, mais c'est un choix poli-

tique. Nous pouvons dégager des moyens, mais il s'agit alors d'un choix politique. Nous pourrions créer un fonds spécifique par exemple, mais cela doit venir dans une seconde phase. Aujourd'hui, nous devons décider quel modèle nous voulons. »

Dans cette optique, déjà avant les vacances de fin d'année, Céline Frémault avait repris contact avec le cabinet Vervoort pour faire part d'un calendrier de travail. « Il est temps d'écouter les experts, d'analyser les projections affinées, d'entendre les chercheurs que j'ai fait travailler sur le sujet. Nous n'en sommes plus au temps de la musculation politique ou des discours pré-électorales. S'il faut des jours et des nuits, nous travaillerons des jours et des nuits, mais nous y arriverons. Personne n'a intérêt à ce que ce dossier n'aboutisse pas. Je souhaite un accord qui tienne compte de l'accord de gouvernement. Je demande pour cela à Rudi Vervoort de laisser tomber sa casquette de candidat à la présidence de la fédération bruxelloise du PS et de reprendre celle de ministre-président du gouvernement bruxellois. »

Et si une majorité alternative se dégageait comme le propose Eco-lo ? « Je n'ose même pas y penser. Si tel est le cas, tout le monde devra assumer les conséquences de cette rupture. » ■

VANESSA LHUILLIER